

Communiqué de Presse

Le Commerce du Bois renforce son action d'organisation de contrôle et les exigences environnementales pour ses membres

Le Commerce du Bois (LCB) a toujours été précurseur en matière de gestion durable des forêts. Dès 2010, LCB a conçu son propre système de diligence raisonnée. En 2013, le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) s'est appliqué. Depuis 2015, Le Commerce du Bois est devenu organisme de contrôle et accélère la mise en œuvre de cette procédure.

Paris, le 29 septembre 2016 — Depuis le déploiement du système de Diligence Raisonnée en 2015, 22 sociétés ont choisi le système de LCB. 9 importateurs ont déjà reçu leur attestation de conformité. Pour atteindre ces résultats encourageants, Le Commerce du Bois a consacré 20 % de son budget à ce projet. « En parallèle, nous modifions nos statuts pour accroitre l'exigence environnementale auprès de nos membres en terme de volume acheté et de procédure tout en leur offrant de nouveaux services. Un nouveau statut « gold » permettra également de mettre en avant les membres qui privilégient la vente de produits certifiés », détaille Pierre Gautron, président Le Commerce du Bois.

Par exemple, pour les adhérents importateurs, Le Commerce du Bois oblige désormais un audit de charte environnementale, une attestation de conformité au Règlement Bois de l'Union Européenne et la possession d'une chaîne de contrôle. Précédemment, seule la charte environnementale était requise.

Le Commerce du Bois continue également à se doter de moyens pour son métier d'organisation de contrôle. « Notre objectif est d'avoir 40 importateurs certifiés d'ici 2 ans. Pour cela, nos adhérents sont accompagnés par un spécialiste du Règlement Bois de l'Union Européenne, Patrick Baraize, que nous avons récemment recruté. Nous avons également conçu un processus de RBUE adapté pour les agents et des négoces », explique Pierre Gautron. Ces prochaines années, Le Commerce du Bois prévoit d'investir de nouveau pour promouvoir l'achat et la vente responsable de bois.

Relations Presse FARGO RDN

Fadela Benabadji

Tél: 01 85 09 83 70 Mobile: 06 11 34 22 39 fbenabadji@fargordn.com

Léa Charron

Tél: 01 85 09 83 72 Mobile: 06 23 47 67 47 <u>lcharron@fargordn.com</u>

A propos – Le Commerce du Bois

Créée en 2000, Le Commerce du Bois est une association au sens de la loi de 1901. Elle est née de la volonté de représentants de trois familles professionnelles (Agents, Importateurs et raboteurs, et Négociants spécialisés regroupés sous le label Expert relais bois) de créer un grand mouvement représentatif des entreprises Françaises du Commerce national et international des bois. Présente en France dans toutes les instances de la filière forêt bois, l'association Le Commerce du Bois l'est aussi à l'international et travaille en étroite collaboration avec des organismes internationaux reconnus.

www.lecommercedubois.fr